

CARREFOURS DE L'ORIENTATION SEXUELLE, DE
L'ORIGINE ETHNIQUE, DE LA RELIGION, DE
L'ETHNICITÉ ET DES LANGUES D'ORIGINE :
ÉTAT DE LA RECHERCHE
(Analyse documentaire et document
d'information sur la recherche)

15 mars 2002

WAYNE VAN DER MEIDE, LL.B., LL.M.
Avocat et notaire
42 avenue Westmoreland • Toronto, ON • M5H 2Z7
Téléphone : (416) 516-3381 Télécopieur : (416) 530-1805
Courriel : WaynevdM@hotmail.com

Préparé pour le Programme du
multiculturalisme de Patrimoine canadien

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>SOMMAIRE</u>	2
<u>PARTIE I : APPROCHE RÉDUCTIONNISTE PAR RAPPORT À UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE DES IDENTITÉS DES GAIS, LESBIENNES, BISEXUELS, TRANSGENRES ET BI-SPIRITUELS</u>	3
QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ ?	3
LA SIMPLICITÉ RUDIMENTAIRE DES CATÉGORIES D'IDENTITÉS FIXES FONDÉES SUR LE STATUT	4
COMPLEXIFIER LES CATÉGORIES FIXES FONDÉES SUR LE STATUT	7
REPRÉSENTATION DES CARREFOURS ENTRE LES IDENTITÉS INDIVIDUELLES ET DE GROUPE	8
<u>PARTIE II : PROBLÈMES ET THÈMES RÉCURRENTS DANS L'ANALYSE DOCUMENTAIRE ET LES RECHERCHES PRIMAIRES (MESURE DE LA DYNAMIQUE ET DES PROCESSUS SOCIAUX CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DES IDENTITÉS INTERSECTIONNELLES)</u>	10
AFFIRMATION DE L'IDENTITÉ SEXUELLE	10
RACISME AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DE GLBTT	11
DISCRIMINATION COMPLEXE ET VIOLENCE LIÉE À LA HAINE	12
CONFLITS ENTRE LES IDENTITÉS DE GROUPE	14
ACCÈS AUX SERVICES	15
CONCLUSION DE LA PARTIE II	15
<u>PARTIE III : REPRÉSENTATION DES LACUNES ET DES FAIBLESSES DANS LA RECHERCHE ET ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS À L'ÉGARD DES DOMAINES D'ÉTUDES</u>	17
MÉTHODOLOGIE	17
POSSIBILITÉS ET LACUNES EN MATIÈRE DE RECHERCHE	18
ASPECTS QUI REQUIÈRENT DES RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES	18
RECHERCHES SOCIO-SCIENTIFIQUES REQUISES	18
RECHERCHES POLITICO-SCIENTIFIQUES REQUISES	20
RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES	20
RECHERCHES ÉCONOMIQUES	21
MOT DE LA FIN ET MISES EN GARDE AU SUJET DES RECHERCHES FUTURES	22
<u>NOTES</u>	24

INTRODUCTION

Dans ce document, j'étudie certains thèmes et certaines questions qui sont régulièrement soulevés dans le cadre de la recherche en politiques et dans d'autre documentation reliée à l'identité, à l'oppression et à la discrimination complexe des gais, lesbiennes, bisexuels, transgenres et bi-spirituels¹ (ci-après désignés GLBTB). Le document met l'accent sur les carrefours de l'orientation sexuelle, de la race, de la religion, de l'origine ethnique et de la langue d'origine.

Ce document sert principalement de toile de fond pour des recherches et des travaux ultérieurs sur la diversité des identités qui composent le Canada. J'ai été chargé tout spécialement par les responsables du Programme du multiculturalisme à Patrimoine canadien d'accomplir les tâches suivantes :

- déterminer les lacunes dans la recherche, en particulier en ce qui concerne le carrefour de l'orientation sexuelle et de la race, de la religion, de l'origine ethnique et de la langue d'origine
- définir (et établir les priorités à cet égard) les domaines d'études possibles visant à développer le respect pour la diversité de la population du Canada

SOMMAIRE

Partie I : Approche réductionniste par rapport à une approche intersectionnelle des identités des gais, lesbiennes, bisexuels, transgenres et bi-spirituels.

J'analyse brièvement la compréhension commune (hégémonique) que les GLBTB partagent la même identité. Les carences de cette approche (la présomption d'une identité fixe liée à l'orientation sexuelle) par opposition à l'appréciation de la fluidité et de la variabilité des identités des GLBTB sont ensuite illustrées en se penchant sur certains exemples de son application.

Partie II : Thèmes et enjeux communs relevés lors de l'examen de la documentation et des recherches primaires (la mesure de la dynamique et des processus sociaux contribuant au développement des identités intersectionnelles)

Dans cette partie du document, je présente un contexte pour la seconde partie du document (qui définit certaines lacunes dans les recherches actuelles et établit les priorités pour les domaines d'études possibles). Le contexte présenté consiste essentiellement en une détermination des questions et thèmes précis soulevés régulièrement dans la recherche en politiques et dans la documentation portant sur le point de recoupement entre les identités liées à l'orientation sexuelle, la race, la religion, l'origine ethnique et la langue d'origine. Cette section devrait permettre au lecteur de mieux comprendre de quelle manière j'ai priorisé les domaines justifiant un examen plus approfondi.

Partie III : Représentation des faiblesses et des lacunes dans la recherche

Dans la troisième et dernière section de cette étude, je définis les lacunes et les faiblesses de la recherche actuellement disponible et je classe par ordre de priorité les domaines ou les questions nécessitant une étude plus poussée. J'ai indiqué, dans la mesure du possible, de quelle manière ces domaines d'études sont applicables à la diversité en dehors du point de recoupement entre l'orientation sexuelle et la race, la religion, l'origine ethnique et la langue d'origine en particulier.

PARTIE I : APPROCHE RÉDUCTIONNISTE PAR RAPPORT À UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE DES IDENTITÉS DES GAIS, LESBIENNES, BISEXUELS, TRANSGENRES ET BI-SPIRITUELS

Qu'est-ce que l'identité ?

Que voulons-nous dire lorsque nous employons le terme « identité ». Mon opinion est que le terme « identité » est utilisé le plus couramment dans son sens le plus large, soit pour simplement décrire « le caractère distinctif propre à une personne donnée ou commun à tous les membres d'une catégorie ou d'un groupe social donné ».² Il est cependant important de décortiquer ce concept complexe lorsque nous employons le concept d'« identité » dans l'analyse et l'élaboration de politiques. Une déconstruction

Types d'identités :

L'identité de groupe est fondée sur la ou les caractéristiques communes à un groupe ou à une communauté.

L'identité individuelle peut prendre la forme d'identité de soi ou d'identité personnelle ou sociale.

approfondie du concept d'identité dépasse largement le cadre de cette étude, j'aborderai toutefois brièvement certains de ses aspects les plus importants.

Outre le fait de préciser le type d'identité faisant l'objet de l'examen, il est également important de noter la complexité du *développement* et de la *formation* des identités individuelles et de groupe.

L'identité n'est pas seulement attribuée ou établie lors de la socialisation et du processus de développement d'un individu, elle est aussi construite et négociée socialement par les acteurs sociaux. On peut accepter ou contester la notion de soi et(ou) des autres car dans de nombreux cas ces notions chevauchent ou recourent d'autres identités importantes – et parfois rivales.³

On ne peut surestimer l'importance du rôle de la formation et du développement de l'identité, en particulier dans le contexte d'une analyse des politiques multiculturelles. En effet, je crois que pour favoriser efficacement le respect de la diversité dans toute intervention politique, on doit suivre les quatre étapes constitutives suivantes.

Quatre étapes nécessaires du développement d'une intervention stratégique afin de promouvoir le respect de la diversité :

- ❖ *La détermination* des caractéristiques actuellement employées (par la société, les groupes et les individus) pour former la base des catégories d'identités, p. ex. la couleur de la peau ou le sexe du partenaire avec lequel on vit une relation conjugale
- ❖ *L'illustration* des points de recoupement et des conflits possibles dans les identités (identité de groupe et identité individuelle) p. ex. l'origine ethnique et l'orientation sexuelle
- ❖ *La mesure* de la dynamique et des processus sociaux contribuant à la formation et au développement des identités (identité de groupe et identité individuelle) p. ex. la répartition des richesses, l'accès aux services, l'inclusion et l'exclusion sociale, le rôle de l'histoire, etc.
- ❖ *La formulation de stratégies* visant à favoriser une meilleure compréhension des fondements des différentes identités, ce qui devrait susciter en retour un respect accru pour la diversité des identités individuelles et de groupe

Les thèmes des parties I et II de ce document sont *Illustration des points de recoupement et des conflits* et *Mesure de la dynamique et des processus sociaux* qui ont une influence sur les identités individuelles et de groupe rattachées à l'orientation sexuelle et à la race, à la religion, à l'origine ethnique et à la langue d'origine. Dans la troisième partie du présent document, je dirige mon attention de manière plus directe sur la détermination des lacunes et des faiblesses de la recherche qui doivent être comblées, en offrant de cette façon des principes directeurs pour une *Formulation de stratégies* afin d'intervenir efficacement dans la société de manière à promouvoir la compréhension et le respect de la diversité propre à ces secteurs d'identité.

La simplicité rudimentaire des catégories d'identités fixes fondées sur le statut

L'identité d'une personne varie en fonction des rapports mutuels existant entre un large éventail de facteurs. Ceux-ci comprennent entre autres, la race d'une personne, sa religion, son origine ethnique, son sexe, sa langue d'origine, sa classe sociale, son orientation sexuelle, son origine nationale, etc. Les privilèges ou les inconvénients relatifs propres à certains individus ou groupes de personnes sont également influencés par les préjugés systémiques et sociaux liés à ces facteurs. Il n'est donc pas étonnant que des catégories de « *marqueurs d'identité* » établis d'après ces facteurs, tels que « lesbienne », « canadien de race noire ou afro-canadien » et « immigrant » aient servi de base à de nombreux travaux sociaux, politiques, juridiques et universitaires liés à la compréhension et à l'intervention en matière d'oppression systémique et de discrimination directe. Un grand nombre, voire la majorité, des mouvements de transformation sociale sont axés sur un seul marqueur d'identité. Ces stratégies politiques sont communément appelées les « politiques de l'identité ». Le processus visant à catégoriser les personnes et les objectifs politiques en fonction de certains marqueurs d'identité constitue toutefois une simplification exagérée des identités des personnes, des expériences propres à chacun et de la nature complexe des privilèges et de l'oppression systémique.

Pour des raisons apparentées, le recours à des marqueurs d'identité dans le droit (souvent appelés « *motifs de discrimination* » dans ce contexte) est tout aussi problématique et limité. Comme fait remarquer Nitya Duclos au sujet du sophisme juridique sur lequel repose l'approche fondée sur les motifs utilisée pour comprendre la discrimination : « C'est seulement lorsqu'on se plonge dans l'univers du droit que la race et le sexe sont extraits de la personne et deviennent des catégories de discrimination mutuellement exclusives. C'est seulement lorsqu'on prend part à une réflexion juridique que la discrimination fondée sur la race et la discrimination fondée sur le sexe deviennent deux choses distinctes et observables. »⁴. Le fait de définir « l'identité » et « l'oppression » des GLBTB uniquement par rapport aux « hétérosexuels » a deux effets. Premièrement, la catégorie de l'hétérosexualité est en elle-même présumée et centrée, ce qui limite par conséquent la possibilité que l'on puisse problématiser le concept et le traiter comme un construit social et donc tributaire de nombreux facteurs.⁵ Deuxièmement, il n'est possible d'envisager qu'un seul écart par rapport à la norme d'« hétérosexualité »; la capacité à étudier l'oppression multidimensionnelle est donc perdue. Duclos décrit ainsi ce type de perspective :

Si quelqu'un se trouve au centre, il peut constater une divergence dans différentes directions : soit par la race (non blanc) ou par le sexe (non masculin) ou par la religion (non chrétien) et ainsi de suite. Ainsi, les divers motifs de discrimination contiennent des a priori cachés à l'égard des personnes qui sont susceptibles de s'en prévaloir.⁶

Dans *M. c. H.* la Cour suprême du Canada a jugé que la définition de « conjoint » exclusivement fondée sur la différence de sexe énoncée dans la *Loi sur le droit de la famille* constituait une violation de la *Charte* qui protège de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. En réponse aux arguments voulant que l'extension du statut de conjoint aux personnes de même sexe vivant en union conjugale ne soit ni avantageuse, ni souhaitée par de nombreuses personnes GLBTB, la Cour suprême a affirmé par la voix de sa majorité :

Je reconnais que certaines personnes formant une union avec une personne du même sexe et que H. elle-même ont exprimé des réserves au sujet de leur assimilation à des « conjoints »... Cependant, ces divergences d'opinion au sein d'un même groupe visé par l'analyse constitutionnelle ne constituent pas une raison pour faire preuve de retenue à l'égard des choix du législateur. En fait, comme l'a souligné ÉGALE, étant donné que les membres des groupes qui revendiquent l'égalité auront forcément certaines divergences pour ce qui est des principes, des croyances et des opinions, peu de contestations concernant l'art. 15 survivraient à l'analyse fondée sur l'article premier s'il fallait exiger l'unanimité quant aux réparations souhaitées avant de pouvoir corriger la discrimination.⁷

Cette réponse ne tient aucun compte de la réalité voulant que des groupes de personnes ayant en commun un aspect de l'identité, n'ont pas la même identité ou ne partagent pas le même intérêt. Dans *M. c. H.* la Cour suprême du Canada a soutenu le recours à des catégories étanches de personnes « au sein d'un *même* groupe visé par l'analyse constitutionnelle » (mon emphase). La Cour n'a même pas essayé de composer avec la réalité que l'attribution des droits et des responsabilités issus du statut de conjoint aux couples de même sexe entraîne la possibilité d'enraciner « d'autres » charges oppressives inhérentes à ce statut. Au contraire, la Cour a fait preuve d'indifférence à l'égard des intérêts de nombreuses lesbiennes et de nombreuses personnes de couleur et personnes défavorisées GLBT, les considérant comme de simples divergences pour ce qui est « des principes, des croyances et des opinions ».

La Cour suprême du Canada a libellé son examen des questions soulevées par *M. c. H.* comme l'élimination d'une distinction empêchant une catégorie de personnes définie de manière rigide — à savoir les personnes vivant dans une relation entre personnes du même sexe — d'être inclus dans la catégorie de « conjoint ». Cela n'a pas été perçu comme portant sur les avantages de l'inclusion dans la catégorie, l'oppression que cette inclusion pouvait permettre ou non de renforcer ou même, portant sur la nature de ceux qui seraient ainsi inclus dans cette catégorie. Or, lorsque la distinction entre personnes du même sexe et personnes de sexe différent devient le seul point de comparaison, l'analyse des avantages (et des inconvénients) de l'inclusion dans un système est tronquée de façon inopportune. L'exploration de la nature complexe d'une institution telle que le « statut de conjoint » devient une impossibilité théorique. Gavigan a soulevé cette question en invoquant le concept problématique de « privilèges hétérosexuels » :

Les privilèges hétérosexuels posent comme postulat une dyade [fausse] bifurquée sans distinction de sexe de l'homosexualité/hétérosexualité... L'analyse doit être approfondie afin expliquer des phénomènes familiaux de base présents au pays tels que la violence à l'égard de l'épouse et la violence faite aux enfants; la dépendance présumée d'une femme ayant besoin d'aide sociale ou d'un travail à l'égard d'un homme; la dépendance forcée ou la pauvreté que vivent de nombreuses immigrantes parrainées; le terrible isolement vécu par des femmes battues dont la langue maternelle n'est pas l'une des langues officielles...Le concept de privilèges hétérosexuels n'entreprend aucunement de faire cela.⁸

Il n'est toutefois pas étonnant que cette cause ait été libellée en faisant exclusivement référence à la distinction entre couples du même sexe et de sexe différent. Comme l'a fait observer Carl Stychin :

Les arguments essentialistes offrent à l'homme gai physiquement apte un immense pouvoir s'ils deviennent communément acceptés. Si son orientation sexuelle est considérée comme « dépourvue de pertinence » ou comme un « accident de la nature », l'homme gai peut revêtir les atouts associés au privilège de la gent masculine.⁹

En outre, il n'est également pas étonnant que la Cour ait refusé d'emblée d'entendre les voix de ceux qui insistaient pour qu'elle se penche sur un ensemble de questions beaucoup plus larges et *beaucoup* plus complexes. Comme l'a indiqué Kathleen Jones :

[...] le fait d'avoir une voix officielle est...fonction du type de voix que le système est disposé à entendre. Ceux qui s'expriment avec des voix « différentes » — c'est-à-dire qui diffèrent de ce qui est considéré normalement comme la voix de l'autorité — ne peuvent devenir des porte-parole officiels...car leur rhétorique et leur logique sont discréditées, étant considérées comme particularisées, vernaculaires ou idiomatiques. Les voix officielles s'expriment dans le langage du discours universalisé et se lancent dans un discours rationnel avec des acteurs politiques rationnels. Les autres voix parlent pour ne rien dire.¹⁰

Néanmoins, les répercussions de la simple élimination de la distinction entre les couples du même sexe et ceux de sexe différent sont complexes, voire même contradictoires. Ainsi, Claire F.L. Young, une experte dans le domaine de l'impôt sur le revenu canadien a constaté que l'extension de cette définition aurait pour effet d'imposer un fardeau fiscal plus important aux couples de même sexe à faible revenu que s'ils étaient traités comme des personnes seules.¹¹ Donc, même si la définition strictement hétérosexuelle du couple opprime toutes les personnes GLBTT dans la mesure où l'on nie la validité de leurs relations, la simple redéfinition du terme *conjoint* ajoute peu, et est même de nature à accroître les désavantages économiques de nombreuses personnes GLBTT et bi-spirituelles. Dans son récent livre, *Are We "Persons" Yet: Law and Sexuality in Canada*, Kathleen Lahey présente l'une des analyses les plus approfondies et source de réflexion qui soit sur les répercussions socio-économiques possibles de l'inclusion des couples de même sexe dans la définition d'union conjugale. Et bien qu'elle appuie en fin de compte les efforts entrepris en vue de parvenir à une égalité formelle, elle affirme en outre clairement que ce sont non seulement les avantages de l'inclusion qui sont inégalement répartis mais aussi les coûts de l'exclusion :

La répartition des avantages issus de l'inclusion en fonction de la classe sociale, de la race, de l'orientation sexuelle, de la capacité et du sexe aurait certainement pour effet de renforcer les paradigmes d'affectation et de dépendance associés aux relations hétérosexuelles. Mais l'affectation des coûts de l'exclusion impose aussi un fardeau disproportionné à ceux qui sont déjà défavorisés par la classe sociale, la race, la sexualité, le sexe et la capacité.¹²

Nitya Iyer est parvenue à une conclusion semblable dans son analyse du système de prestations de maternité émanant du gouvernement. Essentiellement, elle indique que ces avantages sont pour la plupart inaccessibles aux femmes plus pauvres et qu'ils servent le plus aux femmes relativement bien nanties. Elle décrit les répercussions de l'accessibilité différentielle à des prestations prétendument « universelles » de la façon suivante :

D'un point de vue féministe, la réalité d'une exclusion obscurcie par une prestation gouvernementale présentée comme étant universelle est troublante pour deux raisons. Premièrement, l'octroi de prestations exacerbe l'oppression économique des femmes plus défavorisées...Deuxièmement, la façon dont les prestations sont un échec en tant que réforme féministe et exacerbent l'oppression vécue par les femmes autochtones, les femmes de couleur, les femmes handicapées, les femmes monoparentales et les lesbiennes (en ce qui concerne la composante sur le congé parental de la prestation) en tant que mères.¹³

Étant donné la pauvreté systémique que vivent souvent les femmes, les personnes de couleur, les minorités religieuses et les immigrants, pour n'en nommer que quelques-uns, l'inclusion obligatoire des couples de même sexe en tant qu'union conjugale dans le régime fiscal et dans la législation relative à l'assistance sociale entre autres systèmes pourrait permettre de renforcer de manière importante plusieurs aspects de l'oppression systémique.¹⁴ Comme l'a noté un expert en droits de la personne, « le mariage profite principalement aux personnes qui occupent déjà les échelons supérieurs de la hiérarchie de privilèges qui caractérise la société en général. »¹⁵

Complexifier les catégories fixes fondées sur le statut

Les catégories, les motifs de discrimination ou l'identité sont néanmoins à la fois nécessaires et possiblement productifs s'ils sont utilisés adéquatement dans le cadre des efforts déployés pour comprendre les expériences des personnes et pour promouvoir la cohésion sociale. Les catégories sont nécessaires parce que sans l'identification des groupes de similitudes et de différences, en général et entre les personnes, nous serions tout simplement incapables de comprendre la place que nous occupons dans la société et encore moins la place qu'occupent les autres. Comme Martha Minnow l'a affirmé : « nous ne savons pas comment décrire les personnes en tant qu'être unique autrement qu'en faisant référence aux traits qui déterminent en fait leur appartenance à des groupes de personnes partageant les mêmes traits. »¹⁶

La difficulté consiste à faire en sorte que ces similitudes/différences éventuelles ne soient définies comme des catégories fixes et rigides. Comme l'a noté Duclos, le problème ne réside pas dans le recours à des « catégories » en soi mais bien dans la manière dont elles sont utilisées. Elle allègue que les catégories ne devraient pas servir d'ocillères mais plutôt être utilisées comme un tremplin permettant de construire une image très élaborée des stéréotypes et des relations associées.¹⁷

Sur le plan de l'élaboration d'une politique multiculturelle, il est par conséquent essentiel de considérer l'identité non seulement comme un statut ou des caractéristiques propres à une personne ou à un groupe mais également comme des processus sociaux actifs qui transforment les identités individuelles en identités de groupe et, paradoxalement, en son contraire.

Représentation des carrefours entre les identités individuelles et de groupe

Un des moyens de réagir aux limites en matière de compréhension des identités personnelles et de groupe en fonction de catégories rigides consiste à examiner les multiples aspects des identités et le phénomène de l'oppression complexe ou multiple. Le concept d'identité multiple décrit les aspects de l'identité d'une personne et(ou) ses expériences qui sont rattachées à plus d'un marqueur d'identité. En termes simples, il s'articule autour de la convergence des multiples aspects des identités des personnes.

L'identité intersectionnelle n'est pas un concept moderne véhiculé par les post-modernistes. En 1851, une Noire affranchie vivant aux États-Unis, Sojourner Truth, notait que le racisme et le sexisme qu'elle avait subis ne constituaient pas des questions clairement séparées. Sojourner avait été rabrouée par des femmes blanches qui ne voulaient pas « obscurcir » l'idée de droits universels (droit de vote, droit de propriété, etc.) en y associant la question de l'abolition de l'esclavage. Lasse d'entendre les revendications des Blancs, pour qui la « condition délicate » des femmes ne leur permet pas d'avoir une vie publique, elle déclare ce qui suit :

Regardez mes bras! J'ai labouré, planté et engrangé, et pas un homme ne m'a surpassée. Ne suis-je pas une femme pour autant? J'ai travaillé et mangé autant qu'un homme - quand je le pouvais - et j'ai aussi goûté au fouet. Ne suis-je pas une femme pour autant? J'ai donné naissance à treize enfants et ils ont presque tous été vendus comme esclaves. Lorsque j'ai crié ma peine de mère, seul Jésus m'a entendue. Et ne suis-je pas une femme pour autant?¹⁸

Le concept d'identité multiple contribue à corriger la simplification à outrance qui est évidente dans la pensée catégorique et les politiques d'identité rigides, et ce, de plusieurs manières.

Premièrement, l'attention porte sur la manière dont les processus sociaux actifs se chevauchent pour créer de multiples identités. À la différence des identités individuelles ou de groupes fondées sur un seul statut prédéterminé (tel que la race ou le sexe), il est peu probable que l'on soit en mesure de prédéterminer les identités multiples. Elles ne sont pas prédéterminées ou adoptées parce qu'il y a trop d'identités multiples possibles. L'accent passe donc de catégories incontestées d'identités fondées sur le statut à un examen plus complexe des forces sociales qui affectent la vie des gens et transforment leurs identités.

Deuxièmement, ce processus visant à complexifier les limites de l'identité souligne les façons dont les catégories rigides adoptées en quête de changements progressifs sont souvent porteuses de généralisations qui inscrivent de nouveau des concepts normatifs oppressifs.¹⁹ Considérez, par exemple, la question des niveaux relatifs d'homophobie au sein des différentes communautés ethnoculturelles du Canada. D'un point de vue strictement anti-homophobe, toute preuve d'une tolérance relativement moindre à l'égard des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, transgenres et bi-spirituelles

(GLBTB) dans les communautés ethnoculturelles non blanches et non occidentales ne peut être comprise que comme une indication que ces communautés sont moins évoluées ou plus intolérantes à l'endroit de l'homosexualité.²⁰ Or, du point de vue de nombreuses personnes de couleur et bi-spirituelles GLBT, une analyse aussi simpliste ne tient aucun compte des racines invariablement coloniales de l'homophobie au sein de leurs communautés et du fardeau raciste auquel sont encore confrontées leurs communautés.²¹

Bien que toutes les personnes GLBTB puissent avoir en commun une ou plusieurs communautés d'intérêts relativement à l'hétérosexisme et à l'homophobie, nous devons aussi (et peut-être en premier lieu) reconnaître nos différences avant de nous y attaquer, car c'est en reconnaissant ces différences que réside une abondance de points de vue pouvant servir à remettre en question l'intégrité des frontières de l'orientation sexuelle et de l'hétérosexisme. Comme l'a écrit Hutchinson :

La multidimensionnalité expose les différentes couches de pouvoir social qui alimentent l'hétérosexisme et l'homophobie. L'analyse multidimensionnelle met également en lumière les multiples dimensions des catégories d'identité sociale et offre un plan d'ensemble pour conceptualiser une subordination sexuelle qui ne détruit ni ne fragmente nos vies.²²

Dans les discussions au sujet de l'égalité des personnes GLBTT et bi-spirituelles, les questions de race et de racisme, de religion, d'ethnicité et de langue d'origine sont tout au plus considérées comme marginales, voire même banales. Comme l'a indiqué Mary Eaton, l'orientation sexuelle en soi est un concept qui est maintenant codifié comme étant « blanc ».²³[traduction] Un participant à une étude récente menée par un groupe de défense des droits de la personne GLBTT canadien appelé ÉGALE a constaté que « les principaux organismes GLBTT songent rarement à recruter des personnes de couleur ou bi-spirituelles pour siéger à des comités ou tout simplement pour devenir membres; ils se font également discrets dans la lutte contre le racisme. »²⁴ [ci-après le rapport ÉGALE]

Au cours des dernières années cependant, un corpus important de travaux ont été réalisés selon une approche intersectionnelle ou multidisciplinaire appliquée spécifiquement aux questions d'égalité des GLBTB. Des chercheurs canadiens tels que Susan B. Boyd²⁵, Shelley Gavigan²⁶ et Claire F.L. Young²⁷ ont élaboré une critique féministe efficace, fondée sur la classe et volontairement sensible à la race des analyses axées plus particulièrement sur l'égalité des GLBTB. Aux États-Unis, des juristes comme Darren L. Hutchinson et des militants comme Urvashi Vaid²⁸ et Barbara Smith²⁹ ont écrit à ce sujet et oeuvrent depuis des années à mettre au point et à représenter une approche de l'égalité GLBTT progressiste et hautement sensible à la classe sociale et à la race.

PARTIE II : PROBLÈMES ET THÈMES RÉCURRENTS DANS L'ANALYSE DOCUMENTAIRE ET LES RECHERCHES PRIMAIRES (MESURE DE LA DYNAMIQUE ET DES PROCESSUS SOCIAUX CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DES IDENTITÉS INTERSECTIONNELLES)

Affirmation de l'identité sexuelle

Que les personnes de couleur GLBTB s'affirment ou non, le racisme a invariablement préséance sur l'hétérosexisme comme source d'oppression. Comme l'a affirmé Isabelle Gunning : « la plupart d'entre nous ont grandi avec la notion que nous étions noirs et que de mauvaises choses pouvaient nous arriver pour cette raison et ce, bien avant de découvrir que nous étions lesbienne ou gai.³⁰ [traduction] Cette réalité rend le processus d'affirmation de l'identité sexuelle encore plus difficile :

J'ai eu de la difficulté à accepter mon homosexualité et j'ai dépensé beaucoup d'énergie à nier, à supprimer, à accepter puis à défendre mon identité ethnique. C'était, après tout, la plus visible tandis que je pouvais cacher mon homosexualité. Le double stress causé par le racisme et l'hétérosexisme externes et intériorisés a été un facteur déterminant dans le processus d'acceptation de mon homosexualité, que je vis ouvertement.³¹

Parmi les nations occidentales soi-disant développées, on croit souvent que les cultures et communauté non occidentales et non blanches sont plus homophobes que la culture blanche occidentale dominante. Ce postulat repose souvent sur des vues racistes, simplistes et non avérées et des hypothèses ethnophobiques quant au manque de raffinement ou au retard culturel et religieux des cultures non occidentales et non blanches. Or, comme le commentaire ci-haut le suggère, que l'homophobie soit plus courante dans certaines communautés et cultures n'est pas en soi une question productive à se poser. Comme l'a fait remarquer Gunning :

Il arrive bien souvent que les personnes de race blanche appartenant à la communauté gaie ou lesbienne veulent se lancer dans des déclarations ou des allusions à l'effet que la communauté noire est davantage homophobe car cela lui permet de se libérer d'une partie de la tâche ardue et douloureuse de composer avec le racisme en son sein, soit de manière personnelle de même qu'organisationnelle. Peut-être cela lui permet-il d'éviter de devenir multiculturelle et de revêtir de multiples points de vue.³²

En plus d'être improductive, la simplicité de cette question ne tient aucun compte de plusieurs facteurs contextuels importants. Ainsi, dans le rapport intitulé *We Are Part of a Tradition: A Guide on Two-Spirited People for First Nations Communities*, Deschamps affirme ce qui suit :

De nos jours, les sociétés occidentales nous voient comme des homos, des gouines, des tapettes et des pervers. Bien des collectivités autochtones ont adopté des attitudes négatives et beaucoup de personnes bi-spirituelles ont été ostracisées par leurs semblables. En tant que personnes bi-spirituelles, nous entendons réclamer notre juste place dans le grand cercle des peuples autochtones.

Nous en sommes venus à considérer les autochtones bi-spirituels comme des gens dégoûtants et pervers. Or, nous savons qu'avant la colonisation, la bi-spiritualité était considérée comme un don prometteur rempli de possibilités. Les personnes bi-spirituelles méritaient le plus grand respect de leurs

collectivités, où ils servaient de visionnaires et de guérisseurs. Nous savons à présent que nous continuons d’avoir une place spirituelle dans notre monde.

Par la décolonisation, nous, personnes bi-spirituelles, tentons de regagner notre rôle traditionnel au sein de nos collectivités et de reprendre ainsi la place qui nous revient.³³

Un musulman gai vivant à Toronto formule un commentaire similaire à l’endroit des attitudes envers la communauté religieuse à laquelle il appartient :

De nos jours, les communautés musulmanes installées en Occident sont en général plus homophobes que les nations judéo-chrétiennes occidentales. Mais dans une large mesure, l’homophobie qui prévaut au sein de celles-ci s’inscrit dans un mouvement anti-impérialiste qui vise à résister à tout ce qui est considéré comme des vues occidentales et modernes sur la sexualité et l’identité sexuelle. Mais il y a eu des périodes dans l’histoire de l’Islam où l’Occident était tenu pour beaucoup moins tolérant envers la différence sexuelle et plus enclin à qualifier ces comportements d’hérétiques.

Le contrôle de la sexualité fait souvent partie d’un mécanisme de défense propre aux communautés assiégées. Voici ce qu’un Sud-Asiatique a déclaré au sujet de sa famille : « Ma famille croit qu’une minorité a déjà la vie difficile, que je vais me retrouver de plus en plus seul en vieillissant, que je serai rejeté à mon lieu de travail ». ³⁴ Il est également possible de décrire ce mécanisme de défense propre aux communautés assiégées de la façon suivante : « ... Pour nombre de leaders et militants noirs, affirmer son homosexualité menace le capital culturel. L’homosexualité représente une menace à la survie des communautés noires. » ³⁵

De manière plus spécifique, les personnes de couleur connaissent déjà trop bien le phénomène des stéréotypes sexuels et racistes qu’on leur a imposé – des déviants hypersexualisés qu’il est possible par conséquent de diffamer, craindre, exotiser et violer impunément et qui le sont par les cultures et les personnes blanches. ³⁶ Le désir, parmi les communautés de personnes de couleur, de faire taire leurs GLBTB peut par conséquent être alimenté par la crainte; un désir de réserver la sexualité à l’intimité et ainsi loin du regard dangereux des cultures dominantes afin de démythifier la mythologie raciste voulant que les « autres » cultures soient dépravées sexuellement. Comme nous le verrons plus loin, cette crainte a du mérite, même parmi les personnes GLBTB.

Racisme au sein des communautés de GLBTT

Comme l’a fait remarquer Hutchinson : « le processus d’affirmation... ne libère pas automatiquement les personnes de couleur qui, en révélant leur orientation sexuelle et en tentant de s’intégrer aux communautés gaies et lesbiennes blanches, peuvent avoir à affronter une hiérarchie raciale. » ³⁷ Bien que le fait de s’affirmer comme une personne GLBTT ou bi-spirituelle soit possiblement un processus libérateur, il ne peut effacer les réalités du racisme et de l’ethnocentrisme. Ces forces oppressives ne se limitent pas aux hétérosexuels. Ainsi, dans le rapport ÉGALE, deux participants ont affirmé ce qui suit :

Un jour, dans un bar pour lesbiennes, une femme m’a traitée de *shiva*.

Le racisme vient de l’idée que tous les homosexuels sont blancs. Cela nuit dangereusement aux homosexuels de couleur. Il est indéniable qu’on trouve du racisme au sein des principaux organismes GLBTT.

En matière d'attraction sexuelle et de relations intimes, les personnes GLBTB de couleur et bi-spirituelles doivent souvent se contenter du fâcheux paradoxe consistant à passer inaperçues ou à être ultra-visibles comme objets ethniques exotiques. Comme l'a indiqué Steven Saylor : « la prime offerte pour les jeunes hommes blancs...est très élevée. Ils ont un cachet dont tous cherchent apparemment à bénéficier.³⁸ À l'extrémité opposée, Julien et Mercer font remarquer que : les hommes noirs de la sous-culture gaie sont confinés à un répertoire limité de genres : d'une part l'étalon hypersexué et le sauvage sexuel et d'autre part « l'Oriental » délicat et exotique.³⁹ À cet égard, voici le commentaire de quelques-uns des participants au rapport ÉGALE, qui se penche entre autres sur ces questions :

Certains affirment, sans pudeur, n'avoir aucun désir de nous connaître à cause de la couleur de notre peau.

La communauté gaie blanche accueille les hommes gais (de couleur) en raison de leur homosexualité et de leur exotisme, mais refuse d'aborder les questions d'ethnie et de race. En fait, je n'ai jamais vécu de racisme de ce type. Au sein de la communauté gaie blanche, les homosexuels de couleur sont ou exotiques ou totalement indésirables parce qu'ils ne sont pas blonds aux yeux bleus ou verts. Bien entendu, d'autres facteurs servent à définir la désirabilité (tant sur le plan de l'orientation sexuelle que du sentiment d'appartenance à la collectivité), mais nul doute que la race entre en jeu.

Aux yeux des Blancs, les Noirs sont des objets exotiques musclés, dominants et bien montés, alors que les jeunes Asiatiques sont considérés comme dociles et soumis. Ceux qui ne correspondent pas à ces images se sentent inadéquats. Ces comportements et stéréotypes renforcent l'attitude coloniale. Il est intéressant de noter que beaucoup de gais et de lesbiennes de couleur intériorisent ces attitudes en refusant de fréquenter des gens de leur propre ethnie ou race. De nombreux homosexuels noirs ne fréquentent pas leurs pairs, estimant que le jeu n'en vaut pas la chandelle.⁴⁰

Les participants au rapport ÉGALE ont également souligné que la religion est un aspect important de la collectivité d'origine et de l'échelle de valeurs d'un grand nombre de personnes de couleur et d'immigrants.⁴¹ Malheureusement, cela les met dans une position inconfortable pour s'adapter à la communauté GLBTT dominante qui, en général, est insensible voire hostile à toute forme de religion organisée. Cela ne veut pas dire que cet antagonisme n'est pas fondé. En effet, de nombreuses institutions religieuses établies ont été coupables, pendant des siècles, de la dénonciation et de la persécution de personnes GLBTT partout dans le monde. Comme Keith Boykin l'a souligné dans son ouvrage intitulé *One More River to Cross* (un dernier obstacle à franchir), le discours violemment homophobe de la droite religieuse est absent des sermons des prêtres noirs où il pratique sa religion⁴². En effet, nombre de personnes GLBTB de couleur et de race blanche créent et découvrent des groupes religieux qui ne sont ni homophobes ni hétérosexistes. Ce faisant, elles redécouvrent leur propre spiritualité.

Discrimination complexe et violence liée à la haine

La discrimination ou l'oppression complexe des personnes GLBTB ne peut être simplement perçue comme ce qui est souvent décrit comme de l'oppression « double » ou « triple ». Considérez la situation d'un homosexuel de race noire congédié par son

employeur pour « manifestations exagérées d'homosexualité » alors que les autres gais de race blanche qui s'étaient comportés de manière semblable ont été moins gravement pénalisés.⁴³ Cette situation est-elle attribuable au racisme ou à l'hétérosexisme ou bien aux deux? Dans la juridiction où la cause a été entendue, l'orientation sexuelle constituait une catégorie non protégée. En dépit de preuves montrant clairement un traitement différent fondé sur le racisme ou l'homophobie, le tribunal a rejeté la demande fondée exclusivement sur une plainte de discrimination raciale. Comme Eaton l'a ironiquement fait remarquer : « La race (du plaignant) n'est plus considérée comme une question ayant des conséquences en droit car il était trop gai pour être noir ou, pour s'exprimer autrement, parce que le rouge était suffisamment dense pour cacher le "Noir " ». Par conséquent, la capacité à résister à l'oppression peut dépendre à la fois de l'oppression multidimensionnelle⁴⁴ et du fait que sa *complexité*, non seulement son degré, est reconnue et examinée. Dans le contexte canadien, Duclos soutient que dans les litiges en matière de droits de la personne qui font valoir qu'il existe des catégories discrètes ou des motifs de discrimination, l'identité et les expériences des personnes qui subissent de multiples formes d'oppression sont au mieux presque entièrement gommées et au pire inadéquatement servies.⁴⁵

Un des plus graves problèmes auxquels font face les personnes opprimées est la violence motivée par la haine. C'est le cas de Julio Rivera, Portoricain gai de 29 ans qui, en 1990 à New York (dans Queen's).⁴⁶ a été attaqué et tué par trois membres d'un gang néo-nazi voué à la suprématie blanche. L'un d'eux a plus tard avoué que Rivera avait été tué « parce qu'il était gai ». La presse et la police ont passé sous silence l'aspect homophobe évident du crime, la police refusant même d'inscrire l'incident parmi « les crimes anti-gais ». En revanche, des militants ont dénoncé ce refus de la part de la police, arguant que le meurtre était précisément anti-gai, ainsi que l'attitude même de la police qui, selon eux, était marquée d'homophobie.

Une triste observation que l'on peut faire à la lumière de ces événements – le crime, l'enquête, la couverture médiatique et la réaction des militants – tient au fait que le débat engagé par les militants s'est concentré sur l'homophobie, et que la question du racisme a été reléguée aux oubliettes. La police et les médias ont usé de stéréotypes racistes pour désigner les hommes gais et les Latino-Américains, surtout pour dissimuler la question de l'homophobie. Rivera est devenu le stéréotype du pauvre Latino-Américain : toxicomane ou revendeur de drogue (lire : « décès typique et secondaire ») certainement trop macho pour être gai (lire : « trop mâle pour jouer le rôle de la femme »). Darren Hutchinson se demande si la police portait les oeillères de ses propres préjugés ou si elle a sciemment adopté un comportement raciste et homophobe. « La désignation essentialiste du crime par les militants de violence faite aux gais plutôt que d'agression raciste et homophobe, a pu en fait inciter la police à se servir de l'origine ethnique de Rivera pour dissimuler son homosexualité (c'est nous qui soulignons).⁴⁷

Plus récemment, Abner Louima, un jeune Haïtien, a été brutalement attaqué et sodomisé (au moyen d'un bâton) par plusieurs policiers new-yorkais. John R. Keene rapporte ce qui suit :

[t] Selon les tout premiers comptes rendus médiatiques, Louima avait peut-être fréquenté un bar gai et ses blessures, si graves qu'elles lui ont presque coûté la vie, étaient le résultat d'actes de sodomie répétés. En d'autres mots, (les

policiers) tentaient d'imputer à une homophobie flagrante la responsabilité d'un acte odieux de violence ethnique.⁴⁸

Conflits entre les identités de groupe

Les personnes vivant une forme d'oppression multiple ont souvent un conflit d'identité. Ce conflit est probablement plus prononcé chez les personnes qui ont de fortes affiliations culturelles, ethniques et religieuses à des communautés non occidentales ou blanches. Elles sont souvent forcées de créer des liens partiels et artificiels avec des groupes opposés, ce qui a pour effet de morceler leur existence. À cet égard, voici les commentaires de Richard Telfer :

Conerly maintient que la double identité de nombreux Afro-Américains gais et lesbiennes est une source de conflit parce qu'ils subissent le racisme de la collectivité gaie et lesbienne, et l'homophobie des Noirs hétérosexuels. Conséquemment, nombre de gais, de lesbiennes et de personnes bisexuelles noirs se sentent rejetés par l'une ou l'autre collectivité. De plus, le conflit entre leurs identités s'intensifie souvent en raison du manque de chevauchement – ou parfois d'un antagonisme manifeste – entre « la culture gaie et lesbienne essentiellement blanche » et « la culture noire principalement hétérosexuelle ». Conerly explique que cette dichotomie plonge les gais, les lesbiennes et les personnes bisexuelles de race noire dans un dilemme : elles choisiront peut-être de participer aux deux cultures (donc d'avoir deux identités) ou d'en choisir une comme principale (mettant ainsi l'accent sur une identité au détriment d'une autre)⁴⁹.

Plusieurs participants non blancs et non occidentaux ont parlé d'*aliénation* relativement à leur expérience de la communauté GLBTT majoritairement occidentale et blanche. Comme l'indique une participante, « dans les lieux GLBTT, on fait peu de place à l'inclusion ou à la réflexion sur notre identité. Je dirais que cela ressemble plus à de l'*aliénation* ». Une autre personne explique : « Ma couleur fait de moi un étranger au sein des collectivités gaies habituelles. Je n'en ai pas encore trouvé une qui comprend ce que je vis comme personne de couleur. Je me sens aussi peu à ma place dans un club gai que dans un club hétéro. »⁵⁰ Ces sentiments d'aliénation naissent de plusieurs situations complexes et interdépendantes, entre autres l'insensibilité de la communauté occidentale blanche dominante face au racisme et aux simples différences culturelles de même que l'importance démesurée accordée aux modèles de beauté occidentaux et blancs dans les médias.⁵¹ En termes simples, « les gens éprouvent d'énormes difficultés à se reconnaître dans la communauté gaie ».

Ces facteurs concourent à accabler de nombreuses personnes GLBTT non occidentales ou non blanches qui ont une faible estime de soi. Voici le commentaire d'un participant à un projet de recherche, dont les propos sont cités dans *Voices of Two-Spirited Men: A Survey of Aboriginal Two-Spirited Men Across Canada* (les voix des bi-spirituels : étude sur les Autochtones bi-spirituels au Canada) :

Le VIH est très répandu chez les Autochtones, où l'estime de soi est faible. L'alcool et la drogue sont au cœur du problème. On boit et on se drogue pour se cacher, on a des relations sexuelles protégées ou non. Parfois on s'en fout éperdument. L'alcool et la drogue nous donnent parfois du courage. Le sexe importe peu; en réalité, c'est l'affection qui nous manque.

Accès aux services

À un niveau peut-être plus élémentaire, il subsiste un vide dans la prestation de services de soutien pour de nombreuses personnes GLBTB non occidentales et non blanches. Ainsi, de nombreux organismes canadiens d'éducation et de dépistage du VIH et du SIDA destinés à offrir des services aux personnes GLBTBT n'offrent ces derniers qu'en français ou en anglais. Et malheureusement, les organismes chargés spécifiquement de dispenser des services aux minorités telles que la Alliance for South Asian AIDS Prevention (ASAAP) et la Black Coalition for AIDS Prevention (Black CAP), manquent de financement pour être en mesure de sensibiliser et d'éduquer les communautés de la même façon que bon nombre d'organismes importants tels l'ACT.

Les commentaires des participants au rapport ÉGALE décrivent les conflits et la douleur vécus par de nombreuses personnes GLBTB ayant subi une oppression complexe bien qu'ils accordaient de la valeur aux multiples aspects de leurs identités :

Nous ne sommes à l'abri nulle part.

L'oppression la plus pénible que j'ai subie est venue de féministes et d'organismes de défense des droits de la personne, d'une part parce qu'elle peut s'avérer extrême, et d'autre part, parce que ce sont des endroits où l'on ne s'attendrait pas (naïvement) à se heurter à ce genre d'attitude.

On m'appelait *paki* à l'école primaire et tapette à l'école secondaire. On m'a battu parce que je portais un triangle rose sur ma veste. Comme je suis Arabe et que j'ai la peau foncée, je suis systématiquement interrogé, fouillé et suivi dans les aéroports, y compris au Canada. De plus, je n'ai pas accès aux prestations de conjoint qu'accordent les grandes entreprises...

Au Canada, les personnes de couleur sont souvent contraintes de choisir entre leur communauté ethnique ou raciale et la communauté gaie majoritairement blanche. Le choix est déchirant.

Les organismes et services qui répondent aux besoins propres des personnes GLBTT de couleur et bi-spirituelles reçoivent peu d'appui financier. Et quand il se manifeste, il est insuffisant, de sorte que ces services et organismes doivent compter sur l'appui de bénévoles, ce qui finit par compliquer les choses. Nous avons besoin de personnel rémunéré à temps plein..

Aucun financement n'est prévu pour faciliter l'autonomie des personnes de couleur, et celles-ci ont de la difficulté à mettre leur entreprise sur pied. Après avoir parlé de diversité pendant des années, le peu qui en reste se perd dans la culture de consommation. On ne donne que l'impression de l'inclusion.⁵²

Conclusion de la partie II

Il est impossible de décrire, catégoriser ou comprendre totalement quelqu'un en faisant référence à une ou même à plusieurs identités fixes. Le recours à des déterminants (gai-masculin, sud-asiatique, indo-caribéen, néerlandais, d'origine ethnique mixte-progressiste-professionnel) ne pourra tout simplement jamais rendre toute la complexité de l'identité des personnes.

Le processus d'attribution de déterminants n'est pas suffisamment complexe pour définir un concept d'identité raisonnable car les identités sont dynamiques et non statiques. Ainsi, je m'identifie et suis identifié comme une « personne de couleur »

lorsque je me trouve avec des personnes GLBTT de race blanche. Pourtant, je m'identifie et suis identifié comme gai lorsque je me trouve avec des hétérosexuels de couleur.

Les identités sont particulières, pas universelles. Je suis une personne de couleur et pourtant je viens de la classe moyenne supérieure et suis diplômé en éducation. Cela veut-il dire que, dans un monde où les personnes de couleur souffrent de manière disproportionnée de dénuement et de désavantages économiques, je suis moins une personne de couleur ?

Les identités des personnes sont souvent relationnelles et non inhérentes. Je ne suis pas une personne de couleur à cause de ma race. La race en soi n'est pas un fait biologique mais un construit social. Je suis une personne de couleur parce que je ne suis pas « blanc » dans une société fondée sur la supériorité édiflée de la race blanche.

D'une part, les identités sont tellement complexes car les institutions et les conditions sociétales auxquelles elles sont rattachées sont elles-mêmes complexes, comportent de multiples couches et ont souvent des effets même contradictoires. Or, c'est justement cette complexité qui est obscurcie lorsque les organismes GLBTT tentent de limiter le discours sur les droits à l'égalité et la prestation de services à des questions purement liées aux GLBT. Lorsque « l'orientation sexuelle » est caractérisée comme étant le noyau central, pur et naturel du mouvement GLBT, elle devient moins applicable aux personnes qui ne peuvent se permettre le luxe d'adopter un point de vue unidimensionnel, autrement dit, qui sont victimes d'oppression à de multiples niveaux interreliés. Le débat est structuré de manière à ce que ces personnes ayant de multiples points de vue doivent continuellement faire pression afin que l'on ajoute de nouvelles catégories, de nouveaux traits d'union à l'ordre du jour. Cela peut effectivement représenter un fardeau frustrant. Comme l'a fait observer Urvashi Vaid :

Je me sens déchirée quant à la question des organismes spécifiques à la race par opposition aux organismes multiraciaux. Ma confusion vient du fait que j'ai fait l'expérience de la résistance profonde à l'égard du travail antiraciste et des organismes multiraciaux qui continuent d'exister au sein des organismes voués aux gais et lesbiennes de race blanche. Il est lassant d'avoir à expliquer que le fait d'avoir affirmé à de multiples reprises que nous étions une communauté multiraciale forçait notre mouvement à réagir à l'endroit du racisme et à adopter une position ferme à l'égard de ce nous considérons comme des questions « non gaies ». Il semble beaucoup plus satisfaisant et productif de choisir de travailler avec des personnes qui ont des vues similaires - des personnes qu'il n'est pas nécessaire de convaincre qu'il est important de lutter contre le racisme.⁵³

L'amertume qui existe des deux côtés est profonde et grandissante. Les personnes se trouvent bien à l'abri dans leurs bunkers et peu d'entre eux - peu importe leur couleur - osent quitter leur position retranchée. Le climat de confiance et de respect préalable à l'étude des questions raciales fait cruellement défaut dans la lutte avec sa propre diversité avec laquelle est aux prises la communauté gaie et lesbienne. Au lieu de dialoguer, nous nous lançons dans des attaques sur la place publique. Nous continuons d'inventer des groupes uniraciaux au lieu d'organismes multiraciaux.⁵⁴ [traduction]

PARTIE III : REPRÉSENTATION DES LACUNES ET DES FAIBLESSES DANS LA RECHERCHE ET ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS À L'ÉGARD DES DOMAINES D'ÉTUDES

Méthodologie

Lors de mes réflexions au sujet des domaines nécessitant des recherches plus poussées et lors des mes tentatives afin d'établir les priorités à l'égard des domaines d'études possibles, j'ai constaté que deux concepts étaient particulièrement utiles. Ce sont la *cohésion sociale* et la *marginalisation*.

J'emploie le terme « cohésion sociale » dans le même sens qu'il a été utilisé par Jane Jenson dans son rapport intitulé *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*. La cohésion sociale est généralement décrite de la façon suivante :

La cohésion sociale consiste en la promotion de valeurs communes et d'une interprétation commune, la réduction des disparités sur le plan de la richesse et des revenus et, d'une façon générale, à faire en sorte que les individus aient le sentiment de participer à une entreprise commune, qu'ils font face aux mêmes défis et qu'ils appartiennent à la même communauté.⁵⁵

Tel qu'illustré dans les parties I et II, on ne peut raisonnablement affirmer qu'il existe une cohésion sociale parmi tous les GLBTB. L'absence de cohésion sociale au sein de ce « groupe » n'est pas négative en soi. Pour qu'il y ait une cohésion sociale absolue, il faudrait essentiellement qu'il y ait absence complète de diversité. Or, comme je l'ai déjà indiqué, certaines des raisons motivant l'absence de cohésion sociale parmi les GLBTB sont le reflet de l'isolement, de l'exclusion et du rejet que vivent les personnes dont *l'identité de soi* se situe au carrefour de l'orientation sexuelle, de la race, de la religion, de l'origine ethnique et de la langue d'origine.

Par identité de soi, j'entends les aspects d'une personne qu'on en est venu à considérer comme définissant qui elle est, sa place dans la société et par rapport aux autres. Dans ce sens, l'identité de soi suppose une compréhension non seulement de la personne en tant qu'individu mais également en tant que membre d'un ou plusieurs groupes sociaux. L'identité de soi est à son tour influencée par la dynamique et les conditions sociales. Ainsi, je m'identifie comme une personne de couleur et un membre d'une communauté de personnes de couleur parce que je suis racialisé – la racialisation étant une dynamique sociale – d'une manière différente des personnes à la peau claire.

Dans sa tentative de déterminer des domaines d'études éventuels à l'égard de la nature et de l'étendue de la cohésion sociale parmi les GLBTBT, le découpage des dimensions de la cohésion sociale de Jane Jenson donne lieu à des opposés.

appartenance - isolement
inclusion - exclusion
participation - non-participation
reconnaissance - rejet
légitimité - illégitimité

Ces cinq dimensions offrent essentiellement les mesures ou les normes qui serviront dans les études futures du niveau de respect à l'égard de la diversité des communautés GLBTBT.

Le second concept que j'ai tenté d'employer dans cette partie du document est la marginalisation telle que définie par Jane Jenson, soit le manque de travail, de ressources et (ou) de liens sociaux ou une combinaison de ces éléments.⁵⁶

Possibilités et lacunes en matière de recherche

En termes simples, on constate qu'il reste beaucoup à faire du côté de la recherche socio-scientifique, politique, psychologique et économique sur les identités des personnes dont l'identité se situe au carrefour de l'orientation, de la race, de la religion, de l'origine ethnique et (ou) de la langue d'origine. J'entends par là non seulement la manière dont ces personnes s'identifient, mais également :

- ❖ la manière dont la dynamique et les processus sociaux influencent leur auto-identification, notamment leur appartenance à une ou plusieurs communautés,
- ❖ les façons dont ils sont marginalisés par ces différentes communautés et la société canadienne en général.

La dynamique et les processus sociaux affectent les personnes se trouvant aux points de recoupement des identités de manière qualitativement différente de ceux se trouvant au centre des catégories d'identités. Conséquemment, la marginalisation subie par ces personnes sera non seulement quantitativement mais également qualitativement différente pour ceux se situant au centre d'une catégorie d'identité.

Donc, la recherche sur une dynamique sociale (telle que le racisme) ne peut permettre de brosser un tableau clair de la vie des personnes victimes de racisme et d'homophobie, par exemple.

Aspects qui requièrent des recherches complémentaires

J'ai été fortement influencé, en déterminant ces priorités, par les résultats d'une conférence financée en partie grâce à une subvention de Patrimoine canadien. La conférence a eu lieu à Toronto en février 2002 et elle fut organisée par le Comité sur l'identité intersectionnelle de l'organisme ÉGALE⁵⁷, dont je suis membre. La conférence était intitulée *Building the Links: The Intersections of Race and Sexual Orientation* (Créer des liens : les carrefours de la race et de l'orientation sexuelle). Trente personnes de couleur et membres de plusieurs communautés autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) GLBTT ont pris part à cette rencontre. Ces personnes provenaient de différentes régions du Canada.

Recherches socio-scientifiques requises

1. (a) Quels sont les types et les niveaux de services éducatifs et de santé auxquels ont accès les populations autochtones, les minorités linguistiques, ethniques, religieuses et les personnes de couleur GLBTT ?

- (b) Comment peut-on améliorer l'accessibilité aux services éducatifs et de santé des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques ?
2. (a) Dans quelle mesure les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques participent-elles aux organismes politiques et sociaux articulés autour d'orientations sexuelles et (ou) d'identités sexuelles particulières et quels types de personnes participent à ces organismes ?
- (b) Comment peut-on faciliter la participation des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques aux organismes politiques et sociaux articulés autour d'orientations sexuelles et (ou) d'identités sexuelles particulières ?
3. (a) Quels types de personnes GLBTT autochtones, de couleur et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques participent aux organismes politiques et sociaux articulés autour de certaines identités raciales, religieuses, ethniques ou linguistiques et dans quelle mesure y participent-elles ?
- (b) Comment peut-on faciliter la participation des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques aux organismes politiques et sociaux articulés autour de certaines identités raciales, religieuses, ethniques ou linguistiques ?
4. (a) Quels types de personnes GLBTT autochtones, de couleur et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont membres de communautés (ou de groupes sociaux) articulés autour de certaines orientations sexuelles et (ou) identités sexuelles et dans quelle mesure y sont-ils actifs ?
- (b) Comment peut-on faciliter la participation des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques au sein de communautés (ou groupes sociaux) articulés autour de certaines orientations et (ou) identités sexuelles ?
5. (a) Quels types de personnes GLBTT autochtones, de couleur et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont membres de communautés (ou de groupes sociaux) articulés de certaines identités raciales, religieuses, ethniques ou linguistiques ?
- (b) Comment peut-on faciliter la participation des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques au sein de communautés (ou groupes sociaux) articulés autour de certaines identités raciales, religieuses, ethniques ou linguistiques ?
6. (a) De quelle manière les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont-elles victimes d'homophobie ? Quelles sont les sources (présentes et historiques) de l'homophobie au sein de certains groupes sociaux raciaux, religieux, ethniques ou linguistiques ?
- (b) De quelle manière pouvons-nous atténuer l'isolement, l'exclusion et le rejet vécus par des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques ou linguistiques au sein de communautés (ou groupes

sociaux) articulés autour de certaines identités raciales, religieuses, ethniques ou linguistiques ?

(c) De quelle manière pouvons-nous atténuer l'isolement, l'exclusion et le rejet vécus par des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques au sein de communautés (ou groupes sociaux) articulés autour de certaines orientations et (ou) identités sexuelles ?

Recherches politico-scientifiques requises

1. (a) Dans quelle mesure les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques connaissent-ils leurs droits fondamentaux ?

(b) Quelles stratégies pouvons-nous mettre au point pour éduquer et informer les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques au sujet de leurs droits fondamentaux ?
2. (a) Dans quelle mesure les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques peuvent-elles accéder au pouvoir politique (à l'échelon local, provincial, fédéral et judiciaire) ?

(b) Comment pouvons-nous faciliter l'accès au pouvoir politique (à l'échelon local, provincial, fédéral et judiciaire) des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques ?
3. Comment pouvons-nous appuyer les voix politiques des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques afin qu'elles puissent se faire entendre ?

Recherches psychologiques

1. (a) Comment et dans quelle mesure les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont-elles victimes d'homophobie et quels en sont les effets ?

(b) Quels types de services de santé sont nécessaires pour soutenir les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques qui sont victimes d'homophobie ?
2. (a) Comment et dans quelle mesure les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont-elles victimes de racisme et d'intolérance ethnique et religieuse ? Quels sont les impacts psychologiques du racisme et de l'intolérance ethnique et linguistique sur les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques ?

(b) Quels types de services de santé sont nécessaires pour soutenir les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques qui sont victimes de racisme et d'intolérance ethnique et religieuse ?
3. (a) Comment et dans quelle mesure les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont-elles capables

de régler les conflits d'identités afférents à la nature intersectionnelle de leur identité ?

(b) Quels types de services de santé sont nécessaires pour favoriser un développement sain de l'identité parmi les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques ?

Recherches économiques

1. (a) Les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont-elles relativement pauvres par rapport au reste de la société et aux personnes GLBTT qui sont victimes de racisme et d'intolérance ethnique, linguistique et religieuse ?

Note

Il est crucial d'étudier le désavantage relatif que subissent les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant aux minorités religieuses, ethniques et linguistiques comparativement aux autres personnes GLBTT car les études antérieures ont généralement pris la forme d'études de marché menées sous l'égide de médias ciblant les personnes GLBT. Ces études ont eu tendance à gonfler les ressources économiques des GLBTT afin de permettre des recettes publicitaires plus élevées.⁵⁸

Dans l'affirmative,

(b) Quelles sont les sources de la dynamique et des processus sociaux et économiques favorisant ce désavantage économique relatif ?

(c) De quelle manière peut-on combler le désavantage économique relatif des personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques ?

Mot de la fin et mises en garde au sujet des recherches futures

L'importance d'effectuer des recherches pouvant servir à mieux promouvoir la cohésion sociale et le respect de la diversité des personnes GLBTBT est soulignée par le phénomène suivant tel qu'il fut décrit dans le contexte américain :

Communauté par communauté, la droite religieuse œuvre adroitement (*sic*) à nous diviser de chaque côté des fissures qui existent déjà parmi nous. C'est comme si elle disposait d'un sismographe politique lui permettant de localiser le racisme et le sexisme dans la communauté gaie et lesbienne et le sexisme et l'homophobie dans les communautés de personnes de couleur. Tandis que les tenants de la droite sont *unis* par le racisme, le sexisme et l'homophobie en vue de nous dominer tous, nous sommes *divisés* par notre racisme, notre sexisme et notre homophobie.⁵⁹

Bien que la dynamique sociale et politique de l'homophobie au Canada fonctionne de manière différente de celle des États-Unis, le thème sous-jacent soulevé par cette citation demeure applicable au contexte canadien.

Enfin, il est important de noter qu'on devrait, dans le cadre de projets de recherche, adopter des méthodologies qui favorisent le renforcement de l'autonomie au sein de la ou des communautés visées.

Comme l'a constaté l'un des participants à la conférence *Building the Links Conference*, il existe une abondance de connaissances parmi les personnes qui ont eu à négocier leur identité au carrefour des différentes dynamiques sociales, tant positives que négatives. En même temps, ce participant a également fait remarquer que de nombreux Autochtones ont, par exemple, été tenus à l'écart de la connaissance de leur identité culturelle – comme ce que signifie d'être identifié comme bi-spirituel. À ce titre, il est crucial de faire appel (autant que faire se peut) aux membres des communautés visées pour la conception et la réalisation des projets de recherche. Comme l'a fait remarquer Barbara Smith :

Ironiquement, les personnes qui sont le moins souvent consultées au sujet de cette grande ligne de partage sont celles qui sont le plus affectées par elle : les militants gais et lesbiennes de race noire. Les contradictions avec lesquelles nous sommes aux prises depuis des années, notamment l'homophobie au sein de la communauté noire, le racisme dans la communauté gaie et lesbienne et la nécessité que ces deux communautés s'allient pour mettre en échec nos ennemis réels viennent soudain à l'esprit des gens. Parce que les gais et les lesbiennes de race noire ne sont pas perçus comme des leaders de l'un ou l'autre des mouvements, ce débat a largement été encadré par ceux qui possèdent terriblement peu d'information ou sont mal informés.⁶⁰

Je qualifierais ce sentiment en faisant remarquer les personnes GLBTT de couleur, autochtones et appartenant à des minorités religieuses, ethniques et linguistiques sont *rarement* des leaders au sein de leurs communautés respectives. Le recrutement de ces personnes comme chercheurs en politiques et responsables de la formulation de politiques pourrait aider à changer ce phénomène.

Les méthodologies de recherche devraient :

- Être participatives

- Permettre le développement d'un leadership au sein des communautés visées
- Permettre le développement d'habiletés au sein des communautés visées
- Appuyer le développement organisationnel au sein des communautés visées
- Favoriser la connaissance de soi au sein des communautés visées

NOTES

¹ **Bi-spiritualité** : La bi-spiritualité est une tradition autochtone. Selon les anthropologues, elle se manifeste très tôt dans l'art et la culture autochtones. Tout semble indiquer que les Autochtones, avant la colonisation et le contact des cultures européennes, croyaient en l'existence de trois sexes : l'homme, la femme et l'homme-femme, ou ce que l'on appelle de nos jours la personne bi-spirituelle. Quoique récente, l'expression, provient de l'interprétation de certaines langues autochtones pour décrire les personnes qui affichent les caractéristiques des deux sexes à la fois.

Selon la croyance, la personne bi-spirituelle avait reçu un cadeau du créateur, soit le privilège d'abriter en elle un esprit de chaque sexe. La notion de bi-spiritualité est associée de nos jours aux personnes GLBTT d'origine autochtone. Le privilège de posséder deux esprits signifiait que la personne avait la capacité de voir le monde selon deux optiques distinctes. Les personnes bi-spirituelles devaient partager cette vision élargie avec l'ensemble de la collectivité, de sorte que ces individus étaient sollicités comme chefs, médiateurs, enseignants, artistes, voyants et guides spirituels. On les tenait en haute estime et on leur confiait des responsabilités importantes dans le cadre d'activités à caractère spirituel ou cérémoniel.

L'arrivée des Européens a été marquée par l'imposition de valeurs et de vues étrangères sur la spiritualité, la vie familiale et les valeurs autochtones. Les vues de l'église sur la sexualité, par exemple, ont créé de nouveaux tabous. Nombre de traditions, y compris celle de la bi-spiritualité, ont été éliminées ou, à tout le moins, reléguées à l'anonymat dans de nombreuses tribus nord-américaines. Jadis honorées, les personnes bi-spirituelles ont été humiliées, battues, tuées, ostracisées et chassées de leur foyer. Selon le Dr Terry Tafoya, sexologue, conteur et éducateur en matière de diversité de la nation Taos Pueblo, « nos communautés ne survivront pas si nous éliminons des parties de nous ». Avec d'autres, il demande la réintégration des personnes bi-spirituelles dans le cercle d'appartenance originale. Ce n'est pas par hasard que la bi-spiritualité refait surface dans les collectivités, en même temps que le tambour, le calumet, le sueries, les différentes médecines et autres aspects sacrés de la vie collective et culturelle des Autochtones.

A cause de la colonisation, la plupart des personnes bi-spirituelles, leurs familles et les sages des collectivités actuelles savent peu ou rien des traditions riches et variées qui reconnaissaient et valorisaient le don spécial de ces personnes et en bénéficiaient. Par conséquent, les personnes bi-spirituelles n'ont pas le droit d'occuper la place qui leur revient au sein de leurs communautés, et cela nuit à toutes les collectivités autochtones.

(Source : Le cercle de bi-spiritualité du Projet Interaction, École de travail social de l'Université McGill). www.arts.mcgill.ca/programs/socialwork/interact/interact.html - [en anglais seulement].

² Joanne (Anneke) Rummens, *Canadian Identities: An Interdisciplinary Overview of Canadian Research on Identity*, septembre 2000 [ci-après appelés « *Canadian Identities* »] 1.

³ *Canadian Identities* 13.

⁴ « Disappearing Women: Racial Minority Women in Human Rights Cases » (1993) 6 *Canadian Journal of Women and the Law* 25 [ci-après « Disappearing Women »] à 33.

⁵ Wayne Morgan, « Queer Law: Identity, Culture, Diversity, Law » (1995) 5 *Australasian Gay & Lesbian Law Journal* 1 à 12.

⁶ « Disappearing Women » à 42.

⁷ *M. c. H.*, [1999] 2 R.C.S. 3 les juges Cory et Iacobucci, page 80.

⁸ Shelley Gavigan, « Paradise Lost, Paradox Revisited: The Implications of Familial Ideology for Feminist, Lesbian and Gay Engagement to Law » (1993) 31 *Osgoode Hall L.J.* 589 - 624 [ci-après « Paradise Lost »] à 614.

⁹ Carl F. Stychin, « Essential Rights and Contested Identities: Sexual Orientation and Equality Rights Jurisprudence in Canada » (1995) 8:1 *Canadian Journal of Law and Jurisprudence* 49 - 66 à 59.

¹⁰ Cité dans Lise Gottell, « Litigating Feminist 'Truth': An Anti-Foundational Critique » (1995) 4 *Social and Legal Studies* 99 - 131 à 99.

¹¹ Pour une discussion générale sur les répercussions fiscales de l'extension du statut de « conjoint » aux couples de même sexe, prière de consulter Claire F.L. Young, « Taxing Times for lesbians and Gay Men: Equality at What Cost? » (1995) 17 *Dalhousie Law Journal* 534 - 559 [ci-après « Taxing Times »].

¹² Kathleen A. Lahey, *Are We "Persons" Yet: Law and Sexuality in Canada* (Toronto: University of Toronto Press, 1999) 266.

¹³ Nitya Iyer, « Some Mothers Are Better Than Others: A Re-examination of Maternity Benefits » dans Susan B. Boyd, ed. *Challenging the Public/Private Divide: Feminism, Law and Public Policy* (Toronto, University of Toronto Press, 1997), 168 - 194 à 176.

¹⁴ Pour une discussion plus élaborée sur les répercussions incompatibles de l'extension du « statut de conjoint » voir Wayne van der Meide, « Guarding the Borders of Canada's 'Gay' Community: A Case Study of the Benefits of the Proposed Redefinition of "Spouse" within the Immigration Act to Include Same-sex Couples » (2001) 19 *Windsor Yearbook of Access to Justice* 32.

¹⁵ Nitya Duclos, « Some Complicating Thoughts on Same-Sex Marriage » (1991) 1 *Law & Sexuality* 31 à 58.

¹⁶ Martha Minow, *Making All the Difference: Inclusion, Exclusion and American Law* (Ithaca, NY: Cornell University Press, 1990) 95.

¹⁷ « Disappearing Women » à 50.

¹⁸ Cité dans Kimberley Crenshaw, « Demarginalizing the Inter-section of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics » (1989) 89 *University of Chicago Legal Forum* 139 [ci-après « Crenshaw »] 153.

¹⁹ Ainsi, un des aspects problématiques de la catégorie « personne de couleur » a été étudié par Wayne van der Meide dans « Carrefour de l'orientation sexuelle et de l'origine ethnique : comprendre la vie des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, transsexuelles et transgenres (GLBTT) de couleur ainsi que bi-spirituelles » (Toronto/Ottawa: ÉGALE, 2001) [ci-après « le rapport ÉGALE »]

« Cela provient du mythe de la suprématie blanche et du regroupement simpliste des personnes sous la catégorie des « non-Blancs ». Ce genre de catégorisation est problématique à maints égards, notamment parce qu'elle ne tient pas compte du racisme entre groupes ethniques appelés « personnes de couleur ». Nous croyons cependant que malgré ses antécédents racistes, la catégorisation peut servir de fondement au travail de collaboration mutuelle, et de *concept vivant* plutôt que de *catégorie fixe*. Les concepts de personne de couleur et d'autochtone reposent sur le fait que nous avons tous cru au mythe de la suprématie blanche. Son emploi dans le présent rapport *ne vise pas* à appuyer la notion raciste selon laquelle toutes les personnes de couleur ont le même passé et la même culture, ou que nous vivons tous présentement le racisme de la même manière et au même degré. » 2 – 3.

²⁰ Lire par exemple, Bruce MacDougall, « Outing: The Law Reacts to Speech about Homosexuality » 21 *Queen's Law Journal* 79 – 124.

²¹ Consulter le rapport préparé pour ÉGALE.

²² Hutcinson, Darren L. « Out Yet Unseen: A Racial Critique of Gay and Lesbian Legal Theory and Political Discourse » volume 29, numéro 2 *Connecticut Law Review* 561 – 645 [ci-après « Out Yet Unseen »] 640.

²³ Mary Eaton, « Homosexual Unmodified: Speculations on Law's Discourse, Race, and the Construction of Sexual Identity » in Didi Herman and Carl Stychin, eds., *Legal Inversions: Lesbians, Gay Men, and the Politics of Law* (Philadelphia : Temple University Press, 1995) [ci-après « Homosexual Unmodified »] 69.

²⁴ Rapport ÉGALE.

²⁵ – « (Re)Placing the State: Family, Law and Oppression » (1994) 9(1) *Canadian Journal of Law and Society* 39 – 73

« Best Friends or Spouses? Privatization and the Recognition of Lesbian Relationships in *M. v. H.* » (1996) 13 *Canadian Journal of Family Law* 321 – 341

« Family, Law and Sexuality: Feminist Engagements, » (1999) Vol. 8, No. 3 *Social & Legal Studies* 369 – 390

et Elizabeth A. Sheehy, " Introduction " in *Canadian Feminist Perspectives in Law: An Annotated Bibliography of Interdisciplinary Writings* (Toronto: Resources for Feminist Research, OISE, 1989).

²⁶ – « Paradise Lost, Paradox Revisited: The Implications of Familial Ideology for Feminist, Lesbian and Gay Engagement to Law » (1993) 31 *Osgoode Hall L.J.* 589 – 624

« Law, Gender, and Ideology » extrait de A. Bayefsky (ed.) *Legal Theory Meets Legal Practice* (Edmonton: Academic Printing and Publishing, 1988), 283 – 295

« Legal Forms, Family Forms, Gendered Norms: What is a Spouse? » (1999) 14-1 *Canadian Journal of Law and Society* 127 - 157.

²⁷ – « Taxing Times for Lesbians and Gay Men: Equality at What Cost? » (1995) *Dalhousie Law Journal* 534 - 559

– « Public Taxes, Privatizing Effects, and Gender Inequality » dans Susan B. Boyd, ed. *Challenging the Public/Private Divide: Feminism, Law and Public Policy* (Toronto: University of Toronto Press, 1997) 307 - 329.

²⁸ *Virtual Equality: The Mainstreaming of Gay and Lesbian Liberation* (New York: Doubleday, 1995) [ci-après « Virtual Equality »].

²⁹ Ed. *Home Girls: A Black Feminist Anthology* (Watertown, MA: Persephone Press, 1983).

³⁰ Isabelle R. Gunning, « Stories from Home: Tales from the Intersection of Race, Gender and Sexual Orientation » (1995) 5 *S. Cal. Rev. L. & Women's Studies* 143 [ci-après « Stories from Home »] 147.

³¹ Rapport ÉGALE.

³² « Stories from Home » 146.

³³ Gilbert Deschamps, *We Are Part of a Tradition: A Guide on Two-spirited People for First Nations Communities* (Toronto: 2-Spirited People of the 1st Nations, Toronto).

³⁴ Rapport ÉGALE.

³⁵ Richard S. Telfer, « Black Gay, Lesbian, and Bisexual Identities and the Activist Role of a Postmodern Sensibility in Dialogism » (London: 1999) [www.sspp.net/archive/papers/3\(2\)telfer.htm](http://www.sspp.net/archive/papers/3(2)telfer.htm).

³⁶ Voir entre autres :

Stories from Home à 147: « Nous, les Afro-Américaines, avons été considérées à travers l'histoire comme impossibles à violer puisque nous sommes très portées sur la chose et sommes toujours désireuses de « le faire ». Nous sommes toutes des « putes noires ». Nous avons consacré une grande partie de nos efforts à essayer de convaincre les blancs que nous sommes un peuple doté d'attributs autres que la stupidité, la force et la sexualité.

Crenshaw à 157: « L'homme de race noire souffre de l'image du violeur potentiel. » (traduction)

Phillip Brian Harper, « Eloquence and Epitaph: Black Nationalism and the Homophobic Impulse in Responses to the Death of Max Robinson » dans Henry Ablove, *et al.*, eds., *The Lesbian and Gay Studies Reader* (London: New York: Routledge, 1993) à 163: « dans les textes classiques sur le sujet, Calvin C. Hernton a affirmé que l'homme noir a, à travers l'histoire, été considéré comme le détenteur d'une sexualité bestiale, comme un « phallus sur deux pattes » sauvage qui constitue une menace constante pour la féminité blanche idéalisée et par conséquent, pour l'ordre social américain tout entier. [traduction]

-
- ³⁷ « Out Yet Unseen » à 603.
- ³⁸ Cité dans D. Sadownick, *Sex Between Men* (San Francisco: Harper, 1996) 215.
- ³⁹ Cités dans « Out Yet Unseen » à 624.
- ⁴⁰ Rapport ÉGALE.
- ⁴¹ Rapport ÉGALE.
- ⁴² Keith Boykin (1998), *One More River to Cross: Black and Gay in America*, New York, Doubleday
- ⁴³ Discuté dans « Homosexual Unmodified » à 54 - 56.
- ⁴⁴ « Out Yet Unseen » à 583: « En outre, étant donné que la race et la classe sociale créent également des privilèges, ces statuts peuvent offrir un certain isolement par rapport aux forces d'oppression ».
- ⁴⁵ « Disappearing Women. »
- ⁴⁶ Ce tragique incident est décrit en détail dans « Out Yet Unseen » 567 - 573.
- ⁴⁷ « Out Yet Unseen » 571.
- ⁴⁸ John R. Keene, « Convergence of Hatreds » in *The Blackstripe* www.blackstripe.com/views/jkeene/luima.html.
- ⁴⁹ Richard S. Telfer, « Black Gay, Lesbian, and Bisexual Identities and the Activist Role of a Postmodern Sensibility in Dialogism », London (Ontario), 1999, [www.sspp.net/archive/papers/3\(2\)telfer.htm](http://www.sspp.net/archive/papers/3(2)telfer.htm).
- ⁵⁰ Rapport ÉGALE.
- ⁵¹ Rapport ÉGALE.
- ⁵² Rapport ÉGALE.
- ⁵³ « Virtual Equality » à 291.
- ⁵⁴ « Virtual Equality » à 278.
- ⁵⁵ Jane Jenson, *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, étude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques N° F | 03, 1998.
- ⁵⁶ Jane Jenson, « Thinking about Marginalization: What, Who and Why? », Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques – version Web, novembre 2000. (en anglais seulement)
- ⁵⁷ ÉGALE (égalité pour les gais et les lesbiennes de partout) est un organisme à but non lucratif situé à Ottawa.
- ⁵⁸ M.V. Lee Badgett, *Income Inflation: The Myth of Affluence Among Gay, Lesbian, and Bisexual Americans* (New York, Policy Institute of the National Gay and Lesbian Task Force & Institute for Gay and Lesbian Strategic Studies, 1998)

⁵⁹ Cité dans Barbara Smith, *The Truth That Never Hurts: Writings on Race, Gender, and Freedom* (New Brunswick, New Jersey, and London: Rutgers University Press, 1999) [ci-après *The Truth That Never Hurts*] à 128.

⁶⁰ *The Truth That Never Hurts* à 126.

BIBLIOGRAPHIE

- ANZALDUA, GLORIA, ED., *MAKING FACE, MAKING SOUL/HACIENDO CARAS: CREATIVE AND CRITICAL PERSPECTIVES BY WOMEN OF COLOR* (1990)
- BADGETT, M.V. LEE, *INCOME INFLATION: THE MYTH OF AFFLUENCE AMONG GAY, LESBIAN, AND BISEXUAL AMERICANS* (NEW YORK, POLICY INSTITUTE OF THE NATIONAL GAY AND LESBIAN TASK FORCE & INSTITUTE FOR GAY AND LESBIAN STRATEGIC STUDIES, 1998)
- BAKAN, JOEL, *JUST WORDS: CONSTITUTIONAL RIGHTS AND SOCIAL WRONGS* (TORONTO: UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1997)
- BANKS, ALICIA « GAY RACISM: WHITE LIES/BLACK SLANDER » DANS *THE BLACKSTRIPE*
[HTTP://WWW.BLACKSTRIPE.COM/VIEWS/ABANKS/WLIES.HTML](http://www.blackstripe.com/views/abanks/wlies.html)
- BEAM, JOSEPH, ED., *IN THE LIFE: A BLACK GAY ANTHOLOGY* (BOSTON: ALYSON PUBLICATIONS INC., 1986)
- BOYD, SUSAN B. « (RE)PLACING THE STATE: FAMILY, LAW AND OPPRESSION » (1994) 9(1) *CANADIAN JOURNAL OF LAW AND SOCIETY* 39 - 73
- « BEST FRIENDS OR SPOUSES? PRIVATIZATION AND THE RECOGNITION OF LESBIAN RELATIONSHIPS IN *M. v. H.* » (1996) 13 *CANADIAN JOURNAL OF FAMILY LAW* 321 - 341
- BRODSKY, GWEN, « OUT OF THE CLOSET AND INTO A WEDDING DRESS? STRUGGLES FOR LESBIAN AND GAY LEGAL EQUALITY » (1994) 7 *CANADIAN JOURNAL OF WOMEN AND LAW* 523 - 535
- « NEW CHALLENGES FOR THE EQUALITY RIGHTS MOVEMENT IN CANADA: THE RIGHTS CRITICS » (LL.M. THESIS, HARVARD LAW SCHOOL, MAY 4, 1994), 101 - 119. COSSMAN, BRENDA AND BRUCE RYDER, *REPORT ON THE RIGHTS AND RESPONSIBILITIES OF COHABITANTS UNDER THE FAMILY LAW ACT* (TORONTO: ONTARIO LAW REFORM COMMISSION, 1993).
- CHENG, ANGELA « ON BEING ASIAN AND GAY IN STRAIGHT WHITE AMERICA » DANS *MODEL MINORITY: A GUIDE TO ASIAN AMERICAN EMPOWERMENT*
[HTTP://MODEL MINORITY.COM/IDENTITY/LESBIAN.HTM](http://modelminority.com/identity/lesbian.htm)
- CRENSHAW, KIMBERLY « WHOSE STORY IS IT, ANYWAY? FEMINIST AND ANTI RACIST APPROPRIATIONS OF ANITA HILL » DANS *RACE-ING JUSTICE, EN-GENDERING POWER: ESSAYS ON ANITA HILL, CLARENCE THOMAS, AND THE CONSTRUCTION OF SOCIAL REALITY* TONI MORRISON, ED., (NEW YORK: PANTHEON BOOKS, 1992)
- « DEMARGINALIZING THE INTERSECTION OF RACE AND SEX: A BLACK FEMINIST CRITIQUE OF ANTIDISCRIMINATION DOCTRINE, FEMINIST THEORY AND ANTIRACIST POLITICS » (1989) 89 *UNIVERSITY OF CHICAGO LEGAL FORUM* 139
- « RACE, REFORM AND RETRENCHMENT: TRANSFORMATION AND LEGITIMATION IN ANTIDISCRIMINATION LAW » (1988) VOL. 101, NUMBER 7 *HARVARD LAW REVIEW* 1331
- DECRESCENZO, T. (1992) *THE BRAVE NEW WORLD OF GAY AND LESBIAN YOUTH* DANS BERZON, B. *POSITIVELY GAY*. CELESTIAL ARTS PUBLISHING, BERLELEY, CA.

- DESCHAMPS, GILBERT, *WE ARE PART OF A TRADITION: A GUIDE ON TWO-SPIRITED PEOPLE FOR FIRST NATIONS COMMUNITIES* (TORONTO: 2-SPIRITED PEOPLE OF THE 1ST NATIONS, TORONTO)
- DUCLOS, NITYA, « LESSONS OF DIFFERENCE: FEMINIST THEORY ON CULTURAL DIVERSITY » (1990) VOL. 38, NO. 2 *BUFFALO LAW REVIEW* 325
- « DISAPPEARING WOMEN: RACIAL MINORITY WOMEN IN HUMAN RIGHTS CASES » (1993) 6 *CANADIAN JOURNAL OF WOMEN AND THE LAW* 25
- « SOME COMPLICATING THOUGHT OF SAME-SEX MARRIAGE » (1991) 1 *LAW AND SEXUALITY* 31 - 62
- DUGGAN, LISA, « MAKING IT PERFECTLY QUEER » (1992) 22 *SOCIALIST REVIEW* 11
- EATON, MARY « LESBIANS, GAYS AND THE STRUGGLE FOR EQUALITY RIGHTS: REVERSING THE PROGRESSIVE HYPOTHESIS » (1994) 17 *DALHOUSIE LAW JOURNAL* 130
- GIBSON, P. (1989) *GAY AND LESBIAN YOUTH SUICIDE*. DANS FEINLIEB, MR. ED. *REPORT OF THE SECRETARY'S TASK FORCE ON YOUTH SUICIDE, VOLUME 3*. DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES, 109 - 142.
- GILMORE, ANGELA, « THEY'RE JUST FUNNY THAT WAY: LESBIANS, GAY MEN AND AFRICAN-AMERICAN COMMUNITIES AS VIEWED THROUGH THE PRIVACY PRISM » (1994) VOL. 38, NO. 1 *HOWARD LAW JOURNAL* 231 - 246
- GOMEZ, ALMA, ET AL., ADS, *CUENTOS: STORIES BY LATINAS* (BROOKLYN, NY: WOMEN OF COLOUR PRESS, 1983)
- GOTELL, LISE « LITIGATING FEMINIST 'TRUTH': AN ANTI-FOUNDATIONAL CRITIQUE » (1995) 4 *SOCIAL AND LEGAL STUDIES* 99 - 131
- GUPTA, SUNIL « BLACK, BROWN, AND WHITE » DANS *COMING ON STRONG: GAY POLITICS AND CULTURE*, ED. SIMON SHEPHERD AND MICK WALLUS (LONDON: UNWIN HYMAN, 1989)
- HARDY, JAMES EARL « DIFFERENT » DANS *THE BLACKSTRIPE* WWW.BLACKSTRIPE.COM/VIEWS/JEH/DIFFERENT.HTML
- « I DON'T » DANS *THE BLACKSTRIPE* WWW.BLACKSTRIPE.COM/VIEWS/JEH/IDONT.HTML
- HOOKS, BELL, *AIN'T I A WOMAN: BLACK WOMEN AND FEMINISM* (BOSTON: SOUTH END PRESS, 1981)
- *YEARNING: RACE, GENDER, AND CULTURAL POLITICS* (LONDON: TURNAROUND, 1991)
- *BLACK LOOKS: RACE AND REPRESENTATION* (NEW YORK: ROUTLEDGE, 1992)
- HULL, GLORIA T., ET AL, EDS., *ALL THE WOMEN ARE WHITE, ALL THE BLACKS ARE MEN, BUT SOME OF US ARE BRAVE: BLACK WOMEN'S STUDIES* (OLD WESTBURY, NY: THE FEMINIST PRESS, 1982)
- HUTCINSON, DARREN L. « OUT YET UNSEEN: A RACIAL CRITIQUE OF GAY AND LESBIAN LEGAL THEORY AND POLITICAL DISCOURSE » VOL. 29, NUMBER 2 *CONNECTICUT LAW REVIEW* 561 - 645.

- IYER, NITYA « CATEGORICAL DENIALS: EQUALITY RIGHTS AND THE SHAPING OF SOCIAL IDENTITY » (1993) 19 *QUEEN LAW JOURNAL* 179.
- JACOBS, MICHAEL P., « DO GAY MEN HAVE A STAKE IN MALE PRIVILEGE?: THE POLITICAL ECONOMY OF GAY MEN'S CONTRADICTIONARY RELATIONSHIP TO FEMINISM » DANS A. GLUCKMAN AND BETSY REED, EDS., *HOMOSEXUAL ECONOMICS: CAPITALISM, COMMUNITY, AND LESBIAN AND GAY LIFE* (NEW YORK: ROUTLEDGE, 1997) 165 - 184.
- JENSON, JANE, « LES CONTOURS DE LA COHÉSION SOCIALE : ÉTAT DE LA RECHERCHE AU CANADA » ÉTUDE N° F103 (OTTAWA : RÉSEAUX CANADIENS DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES, 1998)
- « THINKING ABOUT MARGINALIZATION: WHAT, WHO AND WHY? » (OTTAWA : RÉSEAUX CANADIENS DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES, NOVEMBRE 2000)
- KEENE, JOHN R. « CONVERGENCE OF HATREDS » DANS *THE BLACKSTRIPE* WWW.BLACKSTRIPE.COM/VIEWS/JKEENE/LUIMA.HTML
- KROPP, DOUGLAS, « 'CATEGORIAL' FAILURE: CANADA'S EQUALITY JURISPRUDENCE - CHANGING NOTIONS OF IDENTITY AND THE LEGAL SUBJECT » (1997) 23 *QUEEN'S LAW JOURNAL* 201 - 230
- LAJOIE, ANDRÉE, ÉRIC GÉLINEAU & RICHARD JANDA, « WHEN SILENCE IS NO LONGER ACQUIESCENCE: GAYS AND LESBIANS UNDER CANADIAN LAW » (1999) 14:1 *CANADIAN JOURNAL OF LAW AND SOCIETY* 101 - 126
- LEFEBOUR, PATRICIA, « SAME SEX SPOUSAL RECOGNITION IN ONTARIO: DECLARATIONS AND DENIALS: A CLASS PERSPECTIVE » (1993) 9 *JOURNAL OF LAW AND SOCIAL POLICY* 272 - 289
- LIM-HING, SHARON, ED., *THE VERY INSIDE* (TORONTO, SISTER VISION PRESS, 1994)
- LORDE, AUDRE *SISTER OUTSIDER* (TRUMANSBURG, NY: CROSSING PRESS, 1984)
- *ZAMI: A NEW SPELLING OF MY NAME* (WATERTOWN, MA: PERSEPHONE PRESS, 1982)
- LAHEY, KATHLEEN A., *LAW AND SEXUALITY IN CANADA* (TORONTO: UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1999)
- MACKLIN, AUDREY « SYMES V. M.N.R.: WHERE SEX MEETS CLASS » (1992) 5 *CANADIAN JOURNAL OF WOMEN AND THE LAW* 498 - 517
- MASON-JOHN, VALERIE, ED., *TALKING BLACK: LESBIANS OF AFRICA AND ASIAN DESCENT SPEAK OUT* (LONDON: CASSELL, 1995)
- MASON-JOHN, VALERIE AND ANN KHAMBATTA, *LESBIANS TALK: MAKING BLACK WAVES* (LONDON: SCARLET PRESS, 1993)
- MEYER-COOK, FIONA, « THE TWO-SPIRIT PAPERS: THE IMPACT OF HETEROSEXISM AND HOMOPHOBIA ON INUIT AND FIRST NATIONS PEOPLE'S LIVES » (MONTREAL: MCGILL UNIVERSITY, 1998).
- MINOW, MARTHA, *MAKING ALL THE DIFFERENCE: INCLUSION, EXCLUSION AND AMERICAN LAW* (ITHACA, NY: CORNELL UNIVERSITY PRESS, 1990)

- MONETTE, LAVERNE & DARCY ALBERT, *VOICES OF TWO-SPIRITED MEN: A SURVEY OF ABORIGINAL TWO-SPIRITED MEN ACROSS CANADA* (TORONTO: 2-SPIRITED PEOPLE OF THE 1ST NATIONS, 2001)
- MORAGA, CHERRÍE AND GLORIA ANZALDÚA, EDS., *THIS BRIDGE CALLED MY BACK: WRITINGS BY RADICAL WOMEN OF COLOUR* (WATERTOWN, MA: PERSEPHONE PRESS, 1981)
- MORGAN, WAYNE, « QUEER LAW: IDENTITY, CULTURE, DIVERSITY, LAW » (1995) 5 *AUSTRALASIAN GAY & LESBIAN LAW JOURNAL* 1.
- O'NEILL, BRIAN, « SOCIAL WORK WITH GAY, LESBIAN AND BISEXUAL MEMBERS OF RACIAL AND ETHNIC MINORITY GROUPS » DANS G. LIE AND D. ESTA (EDS.) *PROFESSIONAL SOCIAL SERVICE DELIVERY IN A MULTICULTURAL WORLD* (TORONTO: CANADIAN SCHOLARS PRESS, 1999).
- PEIROL, PAULETTE, « MINORITY HOMOSEXUALS INVISIBLE TO THEIR WORLD » (1997) [WWW.FC.NET/~ZARATHUS/ABROAD/CHINESE_MINORITY_HOMOSEXUALS_FEEL_INVISIBLE_TO_THEIR_WORLD.TXT](http://www.fc.net/~zarathus/abroad/chinese_minority_homosexuals_feel_invisible_to_their_world.txt)
- ROSENBLUM, DARREN, « QUEER INTERSECTIONALITY AND THE FAILURE OF RECENT LESBIAN AND GAY 'VICTORIES' » (1994) 4 *LAW AND SEXUALITY* 83
- RUMMENS, JOANNA (ANNEKE), « CANADIAN IDENTITIES: AN INTERDISCIPLINARY OVERVIEW OF CANADIAN RESEARCH ON IDENTITY » (SEPTEMBRE 2000)
- SCHNEIDER, SG. (1989) *SUICIDAL BEHAVIOR IN ADOLESCENT AND YOUNG ADULT GAY MEN. SUICIDE AND LIFE-TREATENING BEHAVIOR*, VOL. 19(4), 381-94.
- SILVERA, MAKEDA, ED., *PIECE OF MY HEART: A LESBIAN OF COLOUR ANTHOLOGY* (TORONTO: SISTER VISION PRESS, 1991)
- SMITH, BARBARA, ED. *HOME GIRLS: A BLACK FEMINIST ANTHOLOGY* (NEW YORK: KITCHEN TABLE, WOMEN OF COLOR PRESS, 1983)
- SMITH, BARBARA (AN INTERVIEW WITH), « WHERE HAS GAY LIBERATION GONE? » DANS A. GLUCKMAN AND BETSY REED, EDS., *HOMOSEXUAL ECONOMICS: CAPITALISM, COMMUNITY, AND LESBIAN AND GAY LIFE* (NEW YORK: ROUTLEDGE, 1997) 196 – 207.
- *THE TRUTH THAT NEVER HURTS: WRITINGS ON RACE, GENDER, AND FREEDOM* (NEW BRUNSWICK, NEW JERSEY, AND LONDON: RUTGERS UNIVERSITY PRESS, 1999)
- TARVER, BERNARD J. « THE ROAD AHEAD » DANS *THE BLACKSTRIPE* [WWW.BLACKSTRIPE.COM/VIEWS/BTARVER/ROADAHEAD.HTML](http://www.blackstripe.com/views/btarver/roadahead.html)
- TELFER, RICHARD S. « BLACK GAY, LESBIAN, AND BISEXUAL IDENTITIES AND THE ACTIVIST ROLE OF A POSTMODERN SENSIBILITY IN DIALOGISM » (LONDON: 1999) [WWW.SSPP.NET/ARCHIVE/PAPERS/3\(2\)TELFER.HTM](http://www.sspp.net/archive/papers/3(2)telfer.htm)
- TREMBLAY, PIERRE J. « THE ADDITIONAL PROBLEMS OF GAY, LESBIAN, AND BISEXUAL YOUTH OF COLOUR » DANS *THE GAY, LESBIAN, AND BISEXUAL FACTOR IN THE YOUTH SUICIDE PROBLEM* [HTTP://WWW.SWS.SOTON.AC.UK/GAY-YOUTH-SUICIDE/04-GAY-YOUTH-OF-COLOUR.HTM](http://www.sws.soton.ac.uk/gay-youth-suicide/04-gay-youth-of-colour.htm)

VAID, URVASHI. *VIRTUAL EQUALITY: THE MAINSTREAMING OF GAY AND LESBIAN LIBERATION* (NEW YORK: DOUBLEDAY, 1995)

YOUNG, CLAIRE F.L., « TAXING TIMES FOR LESBIANS AND GAY MEN: EQUALITY AT WHAT COST? » ? *DALHOUSIE LAW JOURNAL* 534 - 559

— « PUBLIC TAXES, PRIVATIZING EFFECTS, AND GENDER INEQUALITY » DANS SUSAN B. BOYD, ED. *CHALLENGING THE PUBLIC/PRIVATE DIVIDE: FEMINISM, LAW AND PUBLIC POLICY* (TORONTO: UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1997) 307 - 329

— « CHILD CARE AND THE CHARTER: PRIVILEGING THE PRIVILEGED » (1994) *2:1 REVIEW OF CONSTITUTIONAL STUDIES* 20 - 38